

Aperçu des répercussions de la transformation postale sur la conciliation travail et vie personnelle des membres du STTP

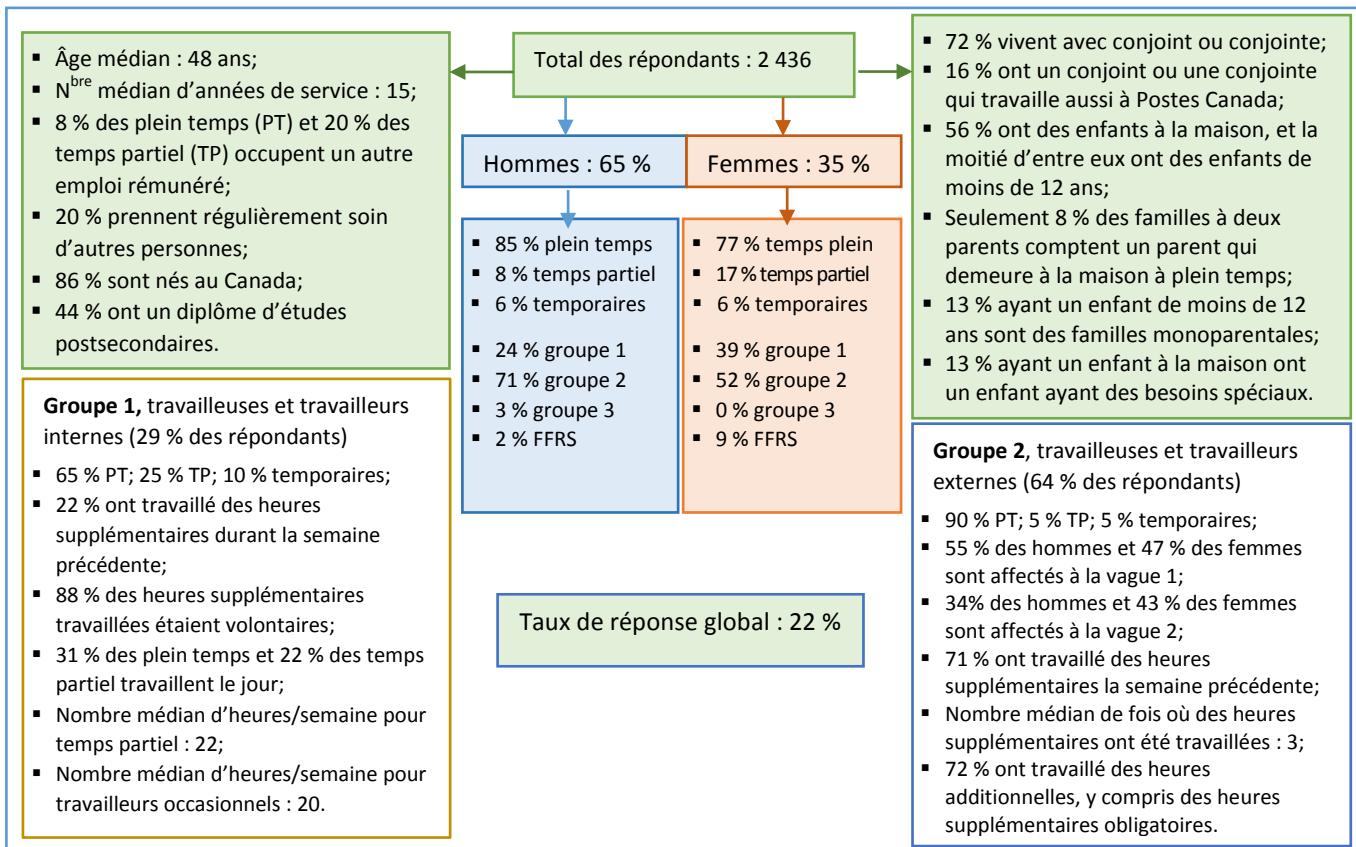


De septembre 2013 à septembre 2014, le STTP a mené une étude pour cerner, documenter et analyser les répercussions de la transformation postale sur les membres du Syndicat. Les auteurs de l'étude ont passé en revue la documentation sur la conciliation travail-famille, tenu 16 groupes de discussion et mené un sondage auprès des membres des cinq sections locales suivantes : St. John's, Montréal, Scarborough, Winnipeg et Edmonton. À cette fin, un questionnaire en format papier a été remis aux membres des sections locales participantes. Ceux-ci pouvaient aussi répondre au sondage en ligne. Les membres du Syndicat qui

participent au programme *Besoins spéciaux* et qui ont été touchés par la transformation postale ont aussi répondu au sondage dans le cadre d'une entrevue téléphonique.

Le présent document résume les principales conclusions de l'étude. Le rapport intégral est disponible à l'adresse suivante : <[<link>](#)>.

Au sujet des membres qui ont répondu au sondage :



RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONCLUSIONS

La majorité des répondants, indépendamment de leur groupe, de leur quart de travail et de leur sexe, ont fait part de répercussions négatives découlant de la transformation postale.

- Bien que des membres de *tous* les groupes aient indiqué souffrir d'effets négatifs importants découlant de la transformation postale, les répercussions sur la vie au travail et la vie personnelle sont davantage ressenties par les membres du groupe 2 que par ceux des autres groupes.

- Voici quelques-uns des principaux changements liés au travail qui ont des répercussions négatives sur la santé et le bien-être des membres, ainsi que sur leur capacité à concilier travail et vie personnelle :
 - Harcèlement accru de la part des superviseurs;
 - Changements aux horaires et aux heures de travail;
 - Changements aux méthodes de travail;
 - Heures supplémentaires plus fréquentes (surtout pour le groupe 2).
- Les répondants qui travaillent davantage d'heures supplémentaires, surtout s'il s'agit d'heures supplémentaires obligatoires, sont plus nombreux à faire part de répercussions négatives sur leur santé physique et mentale, à éprouver de la colère, à craindre de la violence potentielle et à avoir l'impression d'être moins en sécurité au travail.
- Les répercussions négatives comprennent des difficultés accrues en matière de garde d'enfants, une diminution du temps passé avec la famille et d'autres difficultés liées au manque de temps, davantage de problèmes de santé, une augmentation de la tension au travail et une détérioration des relations personnelles.

IMPRESSIONS RELATIVES AU TRAVAIL ET AU LIEU DE TRAVAIL

La quasi-totalité des répondants ont l'impression de donner un bon rendement au travail, et les deux tiers disent aimer leur travail. Par ailleurs, les deux tiers ont indiqué que leur travail était difficile, et moins de la moitié ont dit avoir suffisamment de temps pour accomplir leur travail ou être en mesure de travailler à une cadence raisonnable. Les travailleuses et travailleurs du groupe 2 ont indiqué un degré de satisfaction à l'égard de leur travail inférieur à celui de tous les autres groupes. Un pourcentage beaucoup plus élevé de répondants du groupe 2, par rapport aux autres groupes, considèrent leur travail difficile, et un pourcentage beaucoup moins élevé d'entre eux considèrent qu'ils ont assez de temps pour accomplir leur travail ou qu'ils peuvent travailler à une cadence raisonnable.

Impressions sur certains aspects du travail, selon le groupe (tous les répondants)

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	FFRS
Mon travail est difficile	42 %	78 %	46 %	47 %
J'ai assez de temps pour accomplir mon travail	62 %	39 %	72 %	68 %
La cadence de travail est raisonnable	54 %	36 %	80 %	68 %

Des membres de tous les groupes ont exprimé des préoccupations par rapport à la sécurité et à la violence potentielle au travail.

Tant au sein du groupe 1 que du groupe 2, un pourcentage plus élevé de femmes travaillant à plein temps que d'hommes travaillant à plein temps ont dit se sentir moins en sécurité et craindre davantage la violence potentielle au travail. En revanche, au sein du groupe 1, un pourcentage plus élevé d'hommes que de femmes ont indiqué ressentir davantage de colère au travail depuis la mise en œuvre de la transformation postale.

- 53 % des répondants ont dit se sentir en sécurité au travail;
- 55 % ont dit ressentir de la colère au travail;
- 33 % ont dit craindre la violence potentielle au travail.

Aspects de la vie au travail qui se sont détériorés depuis l'arrivée de la TP (plein temps)

	Groupe 1 femmes	Groupe 1 hommes	Groupe 2 femmes	Groupe 2 hommes
Je me sens moins en sécurité au travail	53 %	44 %	76 %	65 %
Je me sens davantage en colère au travail	52 %	61 %	73 %	65 %
Je crains davantage la violence potentielle au travail	68 %	50 %	78 %	74 %

Impressions au sujet du superviseur

Une étude pancanadienne sur les difficultés à concilier travail et vie personnelle¹ a cerné les comportements que peuvent adopter les superviseurs pour aider les employés à concilier travail et vie familiale. Il s'agit entre autres des comportements suivants :

- Consulter les employés avant de prendre des décisions qui touchent leur travail;
- Exposer clairement les attentes;
- Reconnaître les efforts des employés qui font bien leur travail;
- Être disponible pour répondre aux questions.

On a posé un certain nombre de questions aux répondants sur leurs impressions au sujet de leurs superviseurs. On constate très peu de divergences à ce sujet entre les différents groupes et entre les hommes et les femmes. Toutefois, les impressions des travailleuses et travailleurs à temps partiel étaient un peu plus positives que celles des travailleuses et travailleurs à plein temps.

Pourcentage des répondants en accord avec les énoncés suivants au sujet de leur superviseur :

Il suit la procédure de travail établie.	59 %
Il assure une supervision adéquate.	47 %
Il assure un environnement de travail positif.	42 %
Il exerce un bon leadership.	42 %
Il tient compte de mon opinion.	36 %
Il me consulte avant d'apporter des changements.	35 %
Il n'accorde aucune attention à mes problèmes	48 %

On a aussi demandé aux répondants si leurs perceptions à l'égard des superviseurs s'étaient améliorées ou détériorées ou étaient demeurées inchangées depuis l'arrivée de la transformation postale. Les membres du groupe 2 ont fait part de perceptions particulièrement négatives, 50 % d'entre eux ayant indiqué une détérioration dans chacune des catégories.

Changements à l'horaire et aux heures de travail

- 72 % de tous les répondants ont indiqué que leur horaire de travail a été modifié depuis l'arrivée de la transformation postale.
- 86 % de tous les membres à plein temps du groupe 2 et 45 % des membres du groupe 1 ont fait part d'un changement à leur horaire de travail.
- 51 % des membres à plein temps du groupe 2 et 3 % des membres du groupe 1 travaillent plus d'heures qu'avant l'arrivée de la transformation postale.
- 64 % des membres à plein temps du groupe 2, comparativement à 13 % des membres du groupe 1, travaillent plus tard qu'avant la transformation postale.
- 85 % des membres du groupe 2, comparativement à 24 % des membres du groupe 1, travaillent davantage d'heures supplémentaires qu'avant.

¹ Higgins, C.; Duxbury, L.; et S Lyons. *Réduire le conflit entre le travail et la vie personnelle : Quoi faire? Quoi éviter?* Document consulté le 30 septembre 2014, à l'adresse : www.hc-sc.gc.ca/ewh-semt/alt_formats/hecs-sesc/pdf/pubs/occup-travail/balancing-equilibre/full_report-rapport_complet-fra.pdf

- 48 % des membres à temps partiel du groupe 1 et 42 % des membres à temps partiel du groupe 2 ont subi une réduction de leurs heures de travail depuis l'arrivée de la transformation postale

Conséquences des changements à l'horaire qui se sont aggravées depuis l'arrivée de la transformation postale (plein temps)

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	FFRS
Garde des enfants	75 %	90 %	50 %	25 %
Transport des enfants pour aller à l'école et en revenir	59 %	83 %	0 %	60 %
Temps consacré à la famille	67 %	89 %	77 %	63 %
Temps consacré au bénévolat	67 %	92 %	56 %	45 %
Temps pour soi-même	64 %	89 %	62 %	57 %

Une proportion quasi identique d'hommes et de femmes ont indiqué une aggravation des difficultés découlant du manque de temps passé à la maison ou en compagnie de leurs enfants. Toutefois, l'aggravation de ces difficultés touche une plus grande proportion de membres du groupe 2 que de membres des autres groupes.

RÉPERCUSSIONS DE LA TRANSFORMATION POSTALE SUR LES RELATIONS PERSONNELLES

Les répercussions sur les relations personnelles sont plus importantes pour les membres du groupe 2 que pour ceux du groupe 1, et sont plus marquées pour les femmes que pour les hommes, et ce, au sein des deux groupes. Environ 70 % des femmes du groupe 2 ont indiqué des effets négatifs sur les relations avec leur conjoint ou conjointe, avec leurs enfants et avec leur famille et leurs amies.

Relations personnelles qui se sont détériorées, selon le groupe et le sexe (plein temps)

	Groupe 1 hommes	Groupe 1 femmes	Groupe 2 hommes	Groupe 2 femmes
Relation avec les enfants	33 %	51 %	56 %	72 %
Relation avec la conjointe ou le conjoint	32 %	44 %	54 %	66 %
Relation avec la famille et les amis	38 %	49 %	56 %	72 %

Chez les répondants du groupe 2, les conséquences sur les relations personnelles sont pires pour les

travailleuses et travailleurs de la deuxième vague que pour ceux de la première vague, et dans les deux vagues, elles sont plus marquées pour les femmes que pour les hommes. On constate aussi que la fréquence des heures supplémentaires a une incidence sur la gravité des répercussions touchant les relations personnelles.

RÉPERCUSSIONS DE LA TRANSFORMATION POSTALE SUR LA SANTÉ

Encore une fois, les répercussions de la transformation postale sur la santé sont considérablement plus importantes pour les répondants du groupe 2 que pour ceux des autres groupes.

Aspects de la santé qui se sont détériorés depuis l'arrivée de la transformation postale (plein temps)

	Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3	FFRS
Niveau de fatigue	64 %	89 %	44 %	47 %
Niveau de stress	66 %	87 %	33 %	47 %
Niveau d'anxiété	64 %	84 %	32 %	47 %
Douleurs	67 %	89 %	35 %	52 %
Fréquence des accidents du travail	35 %	66 %	13 %	32 %

Tant au sein du groupe 1 que du groupe 2, un pourcentage plus élevé de femmes que d'hommes ont indiqué une hausse des effets négatifs sur la santé. De plus, les effets négatifs sont plus prononcés à mesure qu'augmente la fréquence des heures supplémentaires travaillées.

AMÉLIORATIONS SUGGÉRÉES

On a demandé aux répondants d'indiquer un changement qui pourrait améliorer leur vie au travail.

Suggestions les plus souvent formulées pour améliorer la vie au travail

Groupe 1	Groupe 2
<ul style="list-style-type: none">▪ Améliorer les horaires▪ Augmenter le nombre de poste de jour et de soir▪ Améliorer les horaires à temps partiel▪ Améliorer la communication▪ Traiter les travailleurs et travailleuses avec respect▪ Appliquer les règles avec cohérence▪ Écouter ce que les employées et employés ont à dire	<ul style="list-style-type: none">▪ Permettre le tri du courrier ayant fait l'objet d'un tri séquentiel▪ Éliminer la méthode de livraison à deux liasses▪ Accroître l'autonomie▪ Rétablir la livraison des colis▪ Éliminer la 2^e vague▪ Mettre fin aux heures supplémentaires obligatoires▪ Accorder des valeurs de temps pour la livraison des colis▪ Améliorer l'évaluation des itinéraires▪ Veiller à ce que les itinéraires soient plus équitables▪ Raccourcir certaines boucles

Conclusion

L'ampleur des difficultés éprouvées par les travailleuses et travailleurs, en particulier ceux du groupe 2, dans leurs efforts de conciliation entre le travail et la vie personnelle devrait inquiéter tant le Syndicat que la direction de Postes Canada. Outre les problèmes auxquels font face les membres sur le plan de la santé et des difficultés à concilier travail et vie personnelle, il est particulièrement troublant de constater la proportion d'entre eux qui, au travail, ressentent de la colère, craignent la violence ou ne se sentent pas en sécurité.

Pour atténuer les répercussions de la transformation postale sur les membres, le Syndicat pourrait envisager de prendre diverses mesures, notamment les suivantes :

- Examiner des moyens de communiquer plus efficacement avec les membres;
- Examiner des façons de rehausser la présence des dirigeants et dirigeantes à plein temps dans les lieux de travail, pour qu'ils comprennent mieux les difficultés auxquelles sont confrontés les membres de la base;
- Examiner les dispositions des conventions collectives qui portent sur les heures supplémentaires et chercher des moyens de réduire le nombre d'heures supplémentaires obligatoires et d'augmenter les possibilités de congé compensatoire;
- Examiner des façons de mieux répondre aux demandes de mesures d'adaptation, et en particulier celles des membres ayant des responsabilités familiales;
- Discuter avec l'employeur, en dehors du cadre des négociations et du processus de règlement des griefs, de la formation du personnel de supervision pour lui permettre d'acquérir des compétences en matière de gestion et mieux comprendre les méthodes et processus de travail. Cette mesure contribuerait à créer un milieu de travail réceptif pouvant répondre à la fois aux nécessités de service tout en réduisant les sources de conflits entre le travail et la vie personnelle et en favorisant la santé et le mieux-être des employées et employés.